

Les Ateliers DU GIS



Dans les Alpes du Nord

Agriculture et urbanisation

► POURQUOI TRAVAILLER SUR LES RELATIONS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'URBANISATION ?

L'urbanisation est un fait majeur des Alpes du Nord. L'essentiel de la croissance démographique et économique est concentré dans le sillon alpin, qui se présente comme un maillage de 13 aires urbaines. Très dynamiques et caractérisées par une très forte attractivité démographique, ces aires urbaines atteignent une densité de population proche du double de la moyenne française. Le mode d'habitat y privilégie d'autant plus la maison individuelle qu'on s'éloigne des centres urbains, ce qui se traduit par une surconsommation d'espace. Cette évolution vers une société de plus en plus « urbaine » interroge sur l'avenir et la place de l'agriculture. Comment concilier les besoins en espace pour l'agriculture et l'urbanisation dans les procédures d'aménagement ? Quelles sont les attentes des résidents, des élus vis-à-vis des espaces agricoles ? Comment améliorer « les services de l'agriculture à la société » (accueil...) ? Comment prendre en compte ces nouvelles fonctions de l'agriculture dans les projets de développement ?

Pour répondre à ces questions, nous avons travaillé dans trois territoires : massif de Belledonne (Isère), agglomération chambérienne (73), moyenne vallée de l'Arve (74). Ces territoires permettent de prendre en compte la diversité des types d'urbanisation dans les Alpes du Nord.

Sur chaque terrain, nous avons analysé :

- les relations entre croissance de l'urbanisation et évolution de l'agriculture : effets négatifs sur les exploitations mais aussi façons dont certaines exploitations s'adaptent et valorisent la proximité de la ville ;
- les attentes des habitants du périurbain vis-à-vis de l'agriculture : vente directe de produits, relations de voisinage, entretien de l'espace, gestion de l'environnement...
- la façon dont l'agriculture est prise en compte dans les projets d'aménagement (schémas de cohérence territoriale, SCOT ; plan local d'urbanisme, PLU) et de développement local (contrat de développement de la région Rhône-Alpes, CDRA ; projets de Pays).

➤ LES EFFETS DE L'URBANISATION SUR L'AGRICULTURE : RÉDUCTION DE L'ÉLEVAGE BOVIN LAITIÈRE MAIS AUSSI ADAPTATION ET INNOVATION DANS CERTAINES EXPLOITATIONS...

Dans les Alpes du Nord, bien plus que le maraîchage, la viticulture et les cultures en général, c'est l'élevage bovin qui se révèle le plus fragile face à l'urbanisation : entre 1988 et 2000, le nombre de bovins a ainsi chuté de 25 % dans les communes urbaines, contre une baisse de 6% seulement en moyenne dans les Alpes du Nord. Dans ces communes, bon nombre d'exploitations en élevage bovin ont disparu, se sont délocalisées ou reconverties : moins d'une exploitation sur trois y pratique l'élevage bovin, contre une sur deux sur les communes rurales plus éloignées. Ceci souligne l'importance des enjeux d'évolution de l'agriculture dans les zones périurbaines. Quelle est la stabilité foncière et le degré de pérennité des exploitations ? Quelles stratégies d'adaptation mettent-elles en œuvre ? Parmi celles qui choisissent de rester, nous avons mis en évidence deux stratégies principales pour s'adapter au contexte urbain.

*Les exploitations qui ont une **stratégie « d'adaptation »**.* Elles modifient leurs pratiques en fonction du voisinage urbain, sur des aspects techniques (maîtrise des nuisances sonores et olfactives, adaptation des flux d'animaux, modification du système d'alimentation) sans remettre en cause les fondements structurels de l'exploitation. Par exemple dans la Vallée de l'Arve, elles sont jusqu'à présent restées en production laitière d'autant plus facilement que la bonne valorisation du lait en filière reblochon a contribué à conforter leur revenu. Mais face à l'urbanisation, la capacité d'adaptation des exploitations laitières trouve ses limites : manque de pâtures de proximité et peu de perspectives de réorganisation ou d'extension foncière,

impossibilité de circulation des animaux... Pour l'avenir, la délocalisation du siège d'exploitation est souvent avancée par les exploitants comme seul recours possible.

*Les exploitations qui ont une **stratégie « d'innovation »**.* Ces exploitations, souvent en production laitière à l'origine, mettent en œuvre des activités nouvelles en lien avec les opportunités offertes par l'environnement urbain en réorganisant leurs activités (création d'ateliers de vente ou de transformation, changement de production, activités de service). Ces changements trouvent souvent leur origine dans une situation de blocage foncier ou de manque de droits à produire. La stratégie est ici de tirer parti de la proximité urbaine par des activités plus rémunératrices et moins exigeantes en foncier... La ville proche étant perçue comme une ressource nouvelle, ces exploitations n'envisagent pas de délocalisation. Pour autant, leur situation n'est pas dénuée de difficultés : maîtrise de nouveaux savoir-faire éloignés de l'activité de production d'origine, difficultés d'organisation du travail, réseaux commerciaux à construire, réglementations, difficultés de transmission...

➤ LES FACTEURS SOCIAUX SONT DÉTERMINANTS DANS LES CHOIX D'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS PÉRIURBAINES

Ces choix d'évolution sont portés par des conceptions différentes du métier d'agriculteur et de ses relations à l'environnement urbain, conceptions qui se structurent dans les relations sociales des agriculteurs à travers notamment :

- les relations de voisinage. Pour les exploitations d'élevage, la qualité des relations quotidiennes avec le voisinage et la perception que l'agriculteur a de l'intégration locale de son activité sont déterminantes.

- l'insertion dans les réseaux professionnels. Par exemple, les éleveurs laitiers de la vallée de l'Arve, structurés par leur appartenance à la filière reblochon, partagent des valeurs du métier centrées sur la fonction de production. Très actifs à ce titre dans les réunions concernant les PLU, leur position est majoritairement celle d'une défense du foncier dans une logique d'adaptation des pratiques ou de délocalisation en cas de blocage. En revanche, les agriculteurs s'orientant vers de nouveaux systèmes

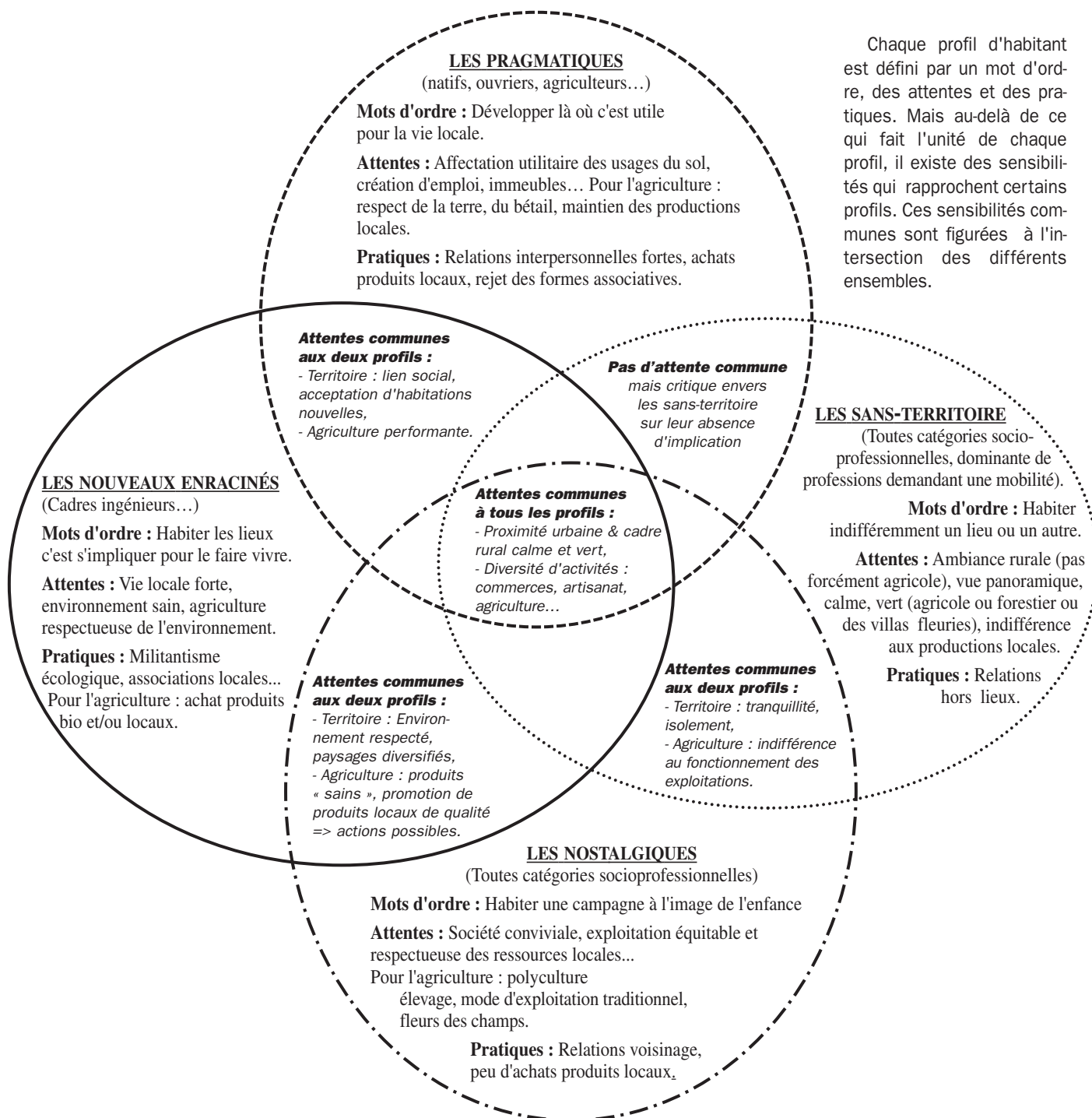
d'activités, ou peu répandus dans le territoire, sont davantage dans des logiques « marchandes » : peu présents dans les groupes professionnels locaux, ils développent des micro-réseaux professionnels dans des objectifs de commercialisation ou de promotion de leurs produits.

Cette diversité de réponse des exploitations agricoles est à mettre en parallèle avec une diversité d'attentes des habitants.

➤ LE REGARD DES HABITANTS : QUELLES NOUVELLES ATTENTES VIS-À-VIS DE L'AGRICULTURE ?

Nous avons effectué une soixantaine d'enquêtes auprès d'habitants des zones périurbaines. Ces enquêtes nous ont permis d'identifier quatre modes d'habiter les lieux et de nouvelles attentes envers le monde agricole.

Les attentes des résidents vis-à-vis du territoire et de l'agriculture



Chaque profil d'habitant est défini par un mot d'ordre, des attentes et des pratiques. Mais au-delà de ce qui fait l'unité de chaque profil, il existe des sensibilités qui rapprochent certains profils. Ces sensibilités communes sont figurées à l'intersection des différents ensembles.

Trouver une place à l'agriculture dans le périurbain et faire en sorte qu'elle réponde mieux aux attentes des habitants suppose un double niveau d'action :

- celui de l'adaptation des exploitations ;
- celui de la prise en compte des besoins en espace et des fonctions diverses de l'agriculture (économiques, environnementales et sociales) dans les projets d'aménagements (SCOT et PLU) et de développement (CDRA, Pays). Nous avons également étudié ces aspects, en particulier la façon dont le schéma de cohérence territorial de Chambéry et le Schéma Directeur de Grenoble mettent en place une gestion « économe » de l'espace et cherchent à préserver les espaces naturels et agricoles.

L'intégration de ces raisonnements par les agriculteurs nécessite, de leur part, davantage de structuration territoriale et interprofessionnelle pour construire un discours unifié.

► DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE VALORISATION...

Dès 2005, en associant les résultats de nos travaux et les savoirs des techniciens du développement avec lesquels nous travaillons, nous engageons la valorisation de nos travaux et l'élaboration d'outils d'aide à l'action. Ces perspectives de valorisation concernent à la fois les animateurs territoriaux, les responsables professionnels agricoles, les collectivités locales et les administrations :

- sensibilisation sur le rôle et les fonctions de l'agriculture dans les Alpes du Nord, en particulier dans le sillon alpin ;
- diagnostic local de la place et du rôle de l'agriculture dans les territoires périurbains ;
- négociation de la place de l'agriculture dans les territoires entre agriculteurs et collectivités locales ;
- aide au conseil en matière d'adaptation et d'innovation dans les exploitations.

Contact

Emmanuel Guiseppelli,
Tél. 04 79 70 77 77
eguisseppelli@suacigis.com



Programme de recherche-développement du GIS Alpes du Nord 2001/2006

Les travaux du GIS Alpes du Nord bénéficient du soutien financier de la Région Rhône-Alpes, de la DATAR, du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Écologie et du Développement durable, de l'Union européenne, ainsi que de la participation financière de l'ensemble des membres signataires de la convention du GIS : l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), le CEMAGREF (Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural et des Eaux et Forêts), l'ITFF (Institut Technique Français des Fromages), l'Université de Savoie, les Conseils généraux de Haute-Savoie, Isère et Savoie, les Chambres d'agriculture de Haute-Savoie, Isère, Savoie et Rhône-Alpes, l'Aftalp (Association des Fromages Traditionnels des Alpes savoyardes) et le SUACI Montagne-Alpes du Nord (Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale).

GIS Alpes du nord
Groupement
d'Intérêt Scientifique
des Alpes du nord

11 rue Métropole
73000 Chambéry
Tél. 33 (0)4 79 70 77 77
Fax 33 (0)4 79 85 07 79
suacigis@suacigis.com